

ECONOMIE SOCIALE ET/OU SOLIDAIRE : ENTRE UTOPIE ET REALITE

SEBBAGH Djamel, CHERIF Chakib, CHARIF Mustapha

*Faculté des Sciences Economiques et des Sciences de Gestion,
Université de Tlemcen*

Sous l'effet conjugué à la fois des retombées négatives de la crise économique avec son lot de chômage massif, d'exclusion et de détresse sociales et des profondes mutations que subissent nos sociétés (mondialisation, désengagement de l'Etat,...) et des résultats mitigés voire de l'échec des politiques suivies, de nombreuses initiatives et actions vont apparaître et se développer depuis quelques années dans de nombreux pays, estimant faire de l'économie "autrement", en dehors de la logique imposée par le marché et le capital et visant à donner un autre sens à l'activité économique.

Toute cette panoplie d'actions, d'expériences et de pratiques va être désigné par le vocable "d'économie sociale et/ou solidaire".

Ce type d'économie n'est pas né du néant, ni encore le fruit de simples initiatives ou de tâtonnement sur le terrain, il repose au contraire sur un renouveau de pratiques plus ou moins marginalisées par la conception (néo-classique) dominante de l'économie et surtout de réflexions critiques de l'ordre économique établi.

Dans ce sens, l'économie sociale est apparu à ses origines avant tout comme une construction d'un ensemble de vastes systèmes tendant à la réorganisation de la société. Et on peut aisément relever dans les pratiques d'aujourd'hui, l'influence exercée par ces systèmes même si certaines pratiques restent inédites.

Par son contenu, l'économie sociale est avant tout le produit de pratiques concrètes, mais par sa forme théorique, elle apparaît comme le prolongement plus développé et plus conséquent des principes et idées établis par les penseurs des XVIIIème et XIXème siècle, en se posant comme représentant d'une humanité souffrante, et ses racines plongent inévitablement dans les réalités et faits économiques.

I- Aux origines de l'économie sociale :

Il est certain que l'économie sociale, comme pratiques et actions individuelles et collectives, doit plonger ses racines depuis que l'humanité s'est constituée en sociétés humaines et en communautés.

Toutefois les premières théories et pratiques pionnières qui fondent le concept d'économie sociale vont apparaître au début du XIX^{ème} siècle, dans un contexte marqué par l'avancée brutale de la révolution industrielle, comme réactions et réponses à la misère se développant dans la société (paupérisation, détresse sociale, dépeuplement des campagnes, surpeuplement des villes,...).

Ces premières théories vont inévitablement être imprégnés et influencés par les thématiques des grands chefs d'œuvre du Romantisme, comme courant philosophique et littéraire, qui ont été conçus et développés durant la même époque.

1- Ainsi Henri de Saint SIMON (1760-1825), va s'opposer aux idées de l'économie politique libérale, considérée comme le soutien au désordre social, préconisant l'organisation des producteurs en associations libres et dont l'objectif serait de procurer le plus de bien être possible. Les adeptes de Saint SIMON vont par la suite créer de véritables contre-sociétés, souvent éphémères, avec leurs propres rites et leurs croyances.

2- A la même époque, Charles FOURIER (1772-1837) en apportant une critique des conditions sociales existantes et en énonçant qu'on ne peut réduire l'activité humaine au seul mobile du gain, il propose la création de sociétés coopératives autonomes, de groupements de coopération, dénommés "phalanstères", une sorte de cité harmonieuse constituée d'un certain nombre de personnes vivant et travaillant ensemble et dans laquelle l'affectation des biens s'effectue selon le travail fourni, le capital avancé et l'habileté de chacun. Ainsi un certain nombre de colonies vont se créer sous ses auspices (en France, au Texas,...) sous forme d'associations domestiques ou ouvrières, et de coopératives de production et de consommation caractérisées par la mise en commun de ressources, l'organisation collective du travail, la répartition équitable des bénéfices, ... Ces coopératives agissant dans l'intérêt du consommateur ne cherchent pas à réaliser des bénéfices à la manière capitaliste, montrant par là qu'une entreprise peut vivre et prospérer sans l'appât du profit ni la pression de la concurrence.

3- Face aux interrogations que se pose le monde du travail, Pierre PROUDHON (1809-1865) préconise une réforme de la circulation permettant le crédit gratuit et l'échange équitable et, la disparition du profit capitaliste comme moyens pour mettre fin aux injustices sociales. Il imagine ainsi une banque d'échange qui va évoluer vers une banque du peuple où le crédit est gratuit en obtenant des avances contre promesse de travail, et à travers laquelle les travailleurs pourraient échanger produits contre produits et services contre services. La pensée de PROUDHON évolue vers le mutualisme social, sa recette miracle. Elle permettrait d'organiser l'assurance mutuelle, le crédit mutuel, les secours mutuels, les garanties réciproques de débouchés (commerce équitable), le juste prix des marchandises,.....

4- Robert OWEN (1771-1858) quant à lui, il va créer et diriger des sociétés coopératives (de producteurs et de consommateurs) destinées à ne travailler que pour le bien être commun et non à l'enrichissement individuel. Ainsi "les bazars du travail", établissements fondés par les coopératives ouvrières d'OWEN vont faire de l'échange équitable des produits du travail au moyen d'une monnaie -papier de travail dont l'unité de base était constituée par l'heure de travail.

5- La critique de Simonde de SISMONDI (1773-1842), considéré par certains comme le père fondateur de l'économie sociale, va s'inscrire dans l'observation de la société de son temps marquée par la dureté de la condition ouvrière, refusant

l'injustice sociale, il se fait le promoteur d'un réformisme social dans lequel l'économie doit se mettre au service d'une théorie de la bienfaisance et c'est ce qui se traduit dans ses "nouveaux principes d'économie politique".

6- A cela il faut ajouter le rôle et l'influence des religions comme source d'inspiration en faveur de l'économie sociale (Islam social, christianisme social,...) et qui se fondaient sur les grands principes sacrés d'entraide de philanthropie, d'altruisme.....

Ainsi il apparaît à l'évidence que les théories fondatrices de l'économie sociale et leurs applications pratiques étaient porteuses d'une conception généreuse de la société mais au demeurant assez platonicienne.

II- Le renouvellement contemporain de l'économie sociale :

Depuis le début des années 70, la crise économique et ses conséquences sociales négatives (raréfaction et précarité de l'emploi, mise au chômage et exclusion, pauvreté croissante....) vont être le moteur de la résurgence des thématiques relatives à l'économie sociale.

Il apparaît donc comme au siècle dernier, que c'est encore à la faveur de la crise économique et de la misère croissante que va se développer une dynamique de recherche de réponses précises et concrètes aux besoins sociaux pressants, vitaux et essentiels des populations, à travers des initiatives et actions individuelles et collectives.

Ainsi, l'économie sociale, dont l'histoire reste indéniablement inséparable du mouvement social de résistance aux terribles conséquences sociales des crises et ajustements économiques, est représenté par un ensemble de structures, de pratiques, d'expériences plongeant leurs racines, malgré leur aspect formel moderne, dans les premières initiatives déjà apparues au XIX^{ème} siècle en réponse à la brutalité de la révolution industrielle.

On peut les regrouper globalement soit de manière institutionnelle (conception Française) comme secteur d'activité défini historiquement selon les 3 grandes familles de réseaux ou système : la coopération, le mutuellisme (la mutualité) et l'association. Soit selon la conception anglo-saxonne du tiers-secteur (« voluntary sector »).

Toutefois quelque soit les formes diversifiées et disparates qu'elles revêtent, elles concourent toutes vers la réalisation d'un objectif fondamental commun d'utilité sociale se définissant pour l'offre des biens et services au meilleur coût, dans l'intérêt réciproque des adhérents, et plus largement, en assurant un service d'intérêt général et de protection de l'individu contre les risques sociaux. En outre ces institutions sont guidées dans leur fonctionnement par un certain nombre de principes qu'elles partagent en commun :

- la liberté d'adhésion
- la gestion démocratique
- le caractère collectif et non partageable du capital de l'entreprise

- la primauté de l'être humain sur le capital
- la relative autonomie par rapport à l'Etat

Ainsi l'économie sociale est globalement constituée d'un vaste réseau de système multiformes, représentée par tous les types de coopératives, de mutuelles, d'associations et de fondations comme en France, en Italie ou dans beaucoup d'autres pays à travers le monde, du voluntary-sector en Grande-Bretagne (charities, non-profit organization, self-help organization....) des activités de l'économie populaire, en Amérique latine et en Afrique dont les pratiques souvent informelles contribuent à générer des revenus ou à réduire le coût des biens et services de base. Ainsi la diversité et la richesse des pratiques et conceptions relevant de l'économie sociale, reflètent en fait l'ancrage des traditions et pratiques socio-économiques dans leur environnement local et culturel et donc des conditions concrètes dans lesquelles se déploient ces pratiques. Ainsi en Algérie par exemple, depuis la fin des années 60 et pendant environ deux décennies, l'économie sociale en tant que secteur autonome n'avait presque pas raison d'être, connaissant une timide émergence du fait que l'Etat-providence s'était dédoublé d'un puissant Etat social et qu'il était mal aisé dans une certaine mesure de faire la différence entre l'économie publique d'Etat et l'économie sociale. Le secteur public dans sa globalité se confondait par sa finalité, ses objectifs et son fonctionnement avec le secteur de l'économie sociale tel qu'on peut le définir. Cela était aussi le cas dans la plupart des pays socialistes jusqu'au début des années 90.

III- L'économie sociale : alternative ou expédient ?

De façon générale, il apparaît que la logique marchande telle qu'elle s'est développée et généralisée avec l'avènement de l'Etat-providence, a permis de neutraliser et d'engloutir le secteur de l'économie sociale. Ce secteur étant devenu un modèle d'accompagnement social de l'économie et du financier. Il repose sur l'idée d'un compromis entre catégories sociales pour le partage piloté par l'Etat des fruits de la croissance économique. Ainsi donc la sphère de redistribution qui incombe à l'Etat-providence et à l'Etat social, est quelque peu partagé avec l'économie sociale. L'Etat s'est de plus en plus déchargé, libéralisme oblige, d'une partie de sa fonction sociale redistributive au dépend de l'économie sociale et à un moindre coût.

Ceci explique, entre autre, les dérives entrepreneuriales dans la gestion financière et commerciale des activités de l'économie sociale qui ont opérées des glissements vers des formes semblables à n'importe quelle entreprise privée mue par le profit.

En fait la thématique de l'économie sociale reste extrêmement ambiguë, du moment qu'elle soit invoquée comme une barrière opposée à la logique marchande et comme un processus de refondation de nouvelles frontières entre sphère publique et sphère marchande.

Ainsi les typologies classiques représentent l'économie sociale au sein du

triangle vertueux (dit de Evers) polarisée par les économies monétaires (marchande et non-marchande, publique) et non monétaires. Cette classification est rejointe par la conception anglo-saxonne du « tiers-secteur » qui se base fondamentalement sur le dualisme du ni privé -ni public, ni marché -ni Etat. Or il est clair qu'aujourd'hui, avec la généralisation du marché et l'envahissement de tous les domaines de la vie sociale par la marchandise, il apparaît que l'économie procède à la fois et du marché et de l'Etat, et qu'aucun segment de l'économie ne peut réellement prétendre se prévaloir en dehors de ce paradigme, si ce n'est sous forme d'hybridation entre différentes composantes de la production, modalités de gestion, de financement.....

En effet, l'économie sociale se présente comme un vaste domaine d'activités très diverses, développant une logique économique mettant l'accent en priorité sur l'Homme, permettant ainsi certes d'amortir les crises qui surgissent dans nos sociétés,

Mais sans pour autant remettre en cause la société de marché.

De ce fait l'économie sociale apparaît beaucoup plus comme une béquille de soutien et de rééquilibrage pour permettre à l'économie libérale de mieux faire face aux crises et aux secousses qu'elle subit, et d'adoucir leurs conséquences sociales sur les populations. C'est donc un instrument auxiliaire de l'Etat.

IV- L'économie solidaire : une nouvelle économie sociale ?

Les profondes mutations subies par les économies et les reculs de l'Etat social devant la poussée libérale vont donner naissance à une nouvelle forme d'économie sociale : l'économie solidaire.

En effet la montée d'un chômage massif et de la pauvreté va générer l'apparition d'un nouveau type d'entreprises sociales, comme instruments de lutte contre l'exclusion, face à l'absence de solutions de rechange efficaces.

Le succès de l'Etat providence et l'esprit individualiste inhérent à la logique du capital, avaient pendant longtemps contribué à s'éloigner et à faire oublier les réflexes d'entraide mutuelle et de solidarité instinctives à l'être humain. Les limites de l'action étatique (désengagement, restrictions budgétaires.....) mais aussi de l'économie sociale classique vont donc faire renaître à nouveau ces réflexes.

De ce point de vue l'économie solidaire renvoie plutôt à de nouvelles formes de solidarité anciennes, renouant par certains aspects avec quelques unes des traditions des mouvements sociaux associationnistes dans leur lutte contre la paupérisation, animées d'une aspiration au changement et d'un esprit de contestation. A partir de là, l'économie solidaire pourrait se définir comme une nouvelle génération d'économie sociale.

Les initiatives et pratiques d'économie solidaire émanent principalement de la société civile et de la mobilisation des citoyens pour faire face aux urgences créées par le chômage et la pauvreté.

L'économie solidaire interpelle l'Etat et la société en répondant à des besoins d'une demande non solvable (de ceux qui sont exclus du travail, qui ont des emplois

précaires et qui n'ont aucun revenu) que la logique marchande néglige et pour qui la réponse étatique bute sur la crise financières des Etats.

Ainsi contrairement à l'économie sociale classique, l'économie solidaire repose principalement sur les principes d'entraide et de réciprocité, sur le don, le volontariat et le bénévolat ; Elle est financée sur fonds privés grâce aux dons multiformes, alors que les institutions de l'économie sociale sont largement financées par l'Etat. Elle apparaît donc comme une économie de pauvres et d'exclus visant surtout à réduire les dégâts causés par l'économie libérale ou la libéralisation de l'économie.

Il apparaît comme un « secteur » comportant comme objet une concentration d'exclus, de chômeurs, de précaires, ...qui trouvent refuges dans un second marché d'entreprises sociales à statut particulier, renouant d'avantage avec l'origine de l'économie sociale.

L'économie solidaire, qui se manifeste dans de multiples formes, recèle le souci d'échapper aux lois monétaires et marchandes tout en aidant ceux qui ont peu de ressources financières à satisfaire un certain nombre de besoins vitaux et essentiels sauvegardant la dignité humaine.

Conclusion :

Ainsi l'économie sociale et solidaire se situe au cœur de la reconfiguration de l'Etat social, de la recomposition des rapports entre l'économique et le social et de la recherche d'un nouvel équilibre pour des sociétés en crise.

La thématique de l'économie sociale et solidaire reste extrêmement ambiguë et hétérogène comme toute thématique politique émergente, car elle reflète la diversité infinie de la société à tous ses niveaux, de la famille jusqu'aux grandes coopératives, et son adoption comme lame de fond de certaines politiques économiques et sociales (avec la création de ministères de l'économie solidaire notamment), serait-elle une simple rhétorique de façade ou bien un sérieux choix dans les pratiques sociales ?

De même que le statut de l'économie sociale et solidaire et ses contours demeurent encore flous et ambigus : ambulance de maux sociaux, prothèse sociale et expédient efficace permettant à la société de marché d'adoucir les dégâts occasionnés par la globalisation financière et les différents ajustements,

- serait-elle l'alibi d'un système libéral qui accepte qu'un segment de son économie puisse échapper à la loi du marché ?
- ou un prototype plus ou moins efficace d'entreprises qui concourent à une recomposition entre l'économie et la société, à une refondation de l'activité économique et du tissu social.

Bibliographie :

- Develtere Patrick : « économie sociale et développement » Deboeck- Université Bruxelles (1997)

- « Economie sociale et solidaire » la problématique économique, N°2677 La documentation française (2000)
- Gueslin André « L'invention de l'économie sociale -idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIX^{ème} siècle, Economica Paris (1998)
- Lipietz Alain « Pour le tiers secteur- l'économie sociale et solidaire : pour qui, comment ? » La découverte/ La documentation française/Syros (2001)
- Motchane JL « Ces territoires méconnus de l'économie sociale et solidaire in Le monde diplomatique - Juillet 2000
- Delfau G et J L Laville « Aux sources de l'économie solidaire » Domont 200